

PP10-COM-PRISP 26

CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'AUTORITE DE REGULATION DE L'ELECTRICITE (ARE)

Date de publication du DAO : 9 Novembre 2020

Date limite initiale de remise des offres : 8 Janvier 2021

 
BULLETIN N°1 DES QUESTIONS & REPONSES (questions 1 à 8)

N° D'Ordre	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
01	Ordre de primauté des documents		En cas de contradictions parmi les documents du DAO, veuillez nous indiquer l'ordre de primauté des documents	<p>Dans le cadre de la préparation des offres, notez que le DAO comporte 9 sections. Certaines sections complètent ou précisent d'autres. Ainsi les dispositions des clauses de la section II du DAO, Fiche des Données de l'Appel d'Offres (FDAO), complètent et ou précisent celles de la section I du DAO, Instructions aux Soumissionnaires (IS).</p> <p>De même, les dispositions des clauses de la section VII du DAO, Conditions Particulières du Contrat (CPC), complètent et ou précisent celles de la section VI du DAO, Conditions Générales du Contrat (CGC).</p> <p>Dans le cadre du contrat, l'ordre de priorité des documents est indiqué dans la Section VII du volume I, à l'article 2: Interprétation, sous clause 2.3 :</p> <p>Les documents suivants sont réputés faire partie intégrante du présent Contrat et doivent être interprétés selon l'ordre de priorité suivant :</p> <p>(a) l'Accord,</p>

N° D'Ordre	Sujet	Référence	Questions	REPOSES																								
				(b) la Lettre d'acceptation, (c) l'Offre, (d) les CPC et l'Annexe A à ce Contrat intitulée « Annexe A : Dispositions complémentaires », (e) les CGC, (f) les Spécifications techniques, (g) les Plans et dessins techniques, (h) le Devis quantitatif, et (i) tout autre document mentionné dans les CPC comme faisant partie du Contrat.																								
02	Permis et licences	Vol I page 4 para 1.3 et page 19 para 15.8	Quels sont les permis et licences requis par l'entrepreneur pour ce projet.	Permis nécessaires : <table border="1" data-bbox="1451 746 2116 1394"> <thead> <tr> <th>Désignation</th> <th>Responsable</th> <th>Où</th> <th>Délai</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Permis de démolir</td> <td>MCA / ARE</td> <td>Mairie Sèmè</td> <td>1 mois</td> </tr> <tr> <td>Permis de construire</td> <td>MCA / ARE</td> <td>Mairie Sèmè</td> <td>1 mois</td> </tr> <tr> <td>Permis de raccordement au réseau d'assainissement de la ville</td> <td>Entreprise</td> <td>Mairie Sèmè</td> <td>2 semaines</td> </tr> <tr> <td>Permis d'abattage d'arbres</td> <td>MCA / ARE</td> <td>Eau et forêt</td> <td>2 semaines</td> </tr> <tr> <td>Autorisation de déversement de sol en excès</td> <td>MCA / AECOM</td> <td>MCA / utilisation de la plateforme SGEES</td> <td>1 semaine</td> </tr> </tbody> </table>	Désignation	Responsable	Où	Délai	Permis de démolir	MCA / ARE	Mairie Sèmè	1 mois	Permis de construire	MCA / ARE	Mairie Sèmè	1 mois	Permis de raccordement au réseau d'assainissement de la ville	Entreprise	Mairie Sèmè	2 semaines	Permis d'abattage d'arbres	MCA / ARE	Eau et forêt	2 semaines	Autorisation de déversement de sol en excès	MCA / AECOM	MCA / utilisation de la plateforme SGEES	1 semaine
Désignation	Responsable	Où	Délai																									
Permis de démolir	MCA / ARE	Mairie Sèmè	1 mois																									
Permis de construire	MCA / ARE	Mairie Sèmè	1 mois																									
Permis de raccordement au réseau d'assainissement de la ville	Entreprise	Mairie Sèmè	2 semaines																									
Permis d'abattage d'arbres	MCA / ARE	Eau et forêt	2 semaines																									
Autorisation de déversement de sol en excès	MCA / AECOM	MCA / utilisation de la plateforme SGEES	1 semaine																									

N° D'Ordre	Sujet	Référence	Questions	REPOSES								
				<table border="1" data-bbox="1456 272 2119 440"> <tr> <td data-bbox="1456 272 1697 339">Autorisation de passage de voie (1)</td> <td data-bbox="1697 272 1843 339">Entreprise</td> <td data-bbox="1843 272 1991 339">Mairie / DGI</td> <td data-bbox="1991 272 2119 339"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1456 339 1697 440">Autorisation d'exploitation de carrière (1)</td> <td data-bbox="1697 339 1843 440">Entreprise</td> <td data-bbox="1843 339 1991 440">Mairie</td> <td data-bbox="1991 339 2119 440"></td> </tr> </table> <p data-bbox="1435 464 2179 611">(1) Toutes autorisations, permis nécessaires à l'occupation et l'exploitation de sites provisoires dans le cadre des travaux, de matériels spécifiques en vue des travaux.</p> <p data-bbox="1384 624 2136 810">Licences : Les licences sont celles relevant de la responsabilité de l'entreprise : que ce soit pour du matériel, des logiciels utilisés pour la conception, la préparation, l'exécution des travaux et les essais et tests de livraison.</p>	Autorisation de passage de voie (1)	Entreprise	Mairie / DGI		Autorisation d'exploitation de carrière (1)	Entreprise	Mairie	
Autorisation de passage de voie (1)	Entreprise	Mairie / DGI										
Autorisation d'exploitation de carrière (1)	Entreprise	Mairie										
03	Langue de l'offre	Vol I page 16 para 11.1	Est-ce que certains documents à soumettre dans l'offre peuvent être en anglais.	Veuillez noter que conformément aux dispositions de la clause 11.1 de la Section II, FDAO, la langue de l'offre est le français. Néanmoins, retenez que les documents complémentaires et les imprimés fournis dans le cadre de l'offre peuvent être rédigés dans une autre langue, par ex en anglais, à condition d'être accompagnés d'une traduction précise en français des passages importants, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction en français fait foi.								
04	Impôts et taxes	Vol I page 19 para 15.7 et page 147 para 47	Veuillez nous informer si selon le document « Section 2.8 » du compact pour connaître les exonérations d'impôts dans le « Tax Schedule », https://mcabenin2.bj/uploads/multimedia/Benin-II-Compact-FRENCH-Version-definitive.pdf , nos prestations et services sont	Pour plus de détails sur les impôts et taxes et procédures fiscales applicables au Compact, veuillez consulter le guide pratique des procédures fiscales et douanières de MCA-Bénin II disponible sur le site internet de MCA-Bénin II: https://www.mcabenin2.bj/.../guide-pratique-des-procedures-fiscales-et-douanieres-du-mca-benin-ii								

N° D'Ordre	Sujet	Référence	Questions	REPONSES
			incluses dans toutes ces exonérations (sécurité sociale, TVA, taxe sur bénéfice....).	Ce guide complète les dispositions de la clause CGC 47 du DAO et celle subséquente des CPC.
05	Plan des réseaux enterrés SONEB, Benin Telecom et SBEE	Vol II	Selon le plan « Plan Des Réseaux Enterres SONEB, Benin Telecom et SBEE » les câbles de hautes tensions sont sous les fondations. C'est dans les prestations de quelle partie de faire le nécessaire pour les déviations nécessaires.	L'ARE, bénéficiaire de l'ouvrage, s'occupera du déplacement des réseaux avant le début des travaux , le déplacement ne fait pas partie des prestations de l'entreprise
06	Plan Détail Menuiserie	Vol II	Détails menuiserie manquant des fenêtre FAL 4,6,7 dans les « Plan Détail Menuiserie »	Les fenêtres FAL 4,6,7 ont le même détail que la fenêtre FAL 1 et 2, la différence est la largeur et la hauteur des fenêtres, ces dimensions sont contenues dans le DQE chap. 8. LxH FAL 4: 160x60 FAL 6: 130x130 FAL 7: 240x120
07	Devis Quantitatif et Estimatif (DQE)/ murs rideaux escalier RDC	Vol II	Le mur rideau au niveau RDC de l'escalier n'est pas mentionné dans le DQE.	Ce mur rideau avait été enlevé lors des simulations de budget et n'a pas été réintégré dans le DQ. Le mur rideau sera considéré et les dimensions sont : <u>Au bordereau :</u> Poste N°: 8.1 Désignation :

N° D'Ordre	Sujet	Référence	Questions	REPOSES
				<p>Mur Rideau en aluminium de forme trapézoïdale de de dimension : b=3,00m, B=4,9m et H=4,50m, d'au moins 1,4mm d'épaisseur avec Vitrage isolé formé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vitre extérieure de sécurité feuilletée réfléchissante stop sol silver grise 4 mm, +0.76+ <p>float claire 4mm (44.2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'air déshydraté 6 mm - Vitre intérieur feuilletée float claire 44.2. (NB : Les prescriptions du CCTP sur les caractéristiques du vitrage sont mises à jour dans le bulletin 2). <p>Unité : U</p> <p><u>Au DQE :</u></p> <p>Poste N° : 8.1</p> <p>Désignation :</p> <p>Mur Rideau en aluminium de forme trapézoïdale de de dimension : b=3,00m, B=4,9m et H=4,50m, d'au moins 1,4mm d'épaisseur avec Vitrage isolé formé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vitre extérieure de sécurité feuilletée réfléchissante stop sol silver grise 4 mm, +0.76+ <p>float claire 4mm (44.2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'air déshydraté 6 mm

N° D'Ordre	Sujet	Référence	Questions	REPOSES
				<p>- Vitre intérieur feuilletée float claire 44.2. (NB : Les prescriptions du CCTP sur les caractéristiques du vitrage sont mises à jour dans le bulletin 2).</p> <p>Unité : U</p> <p>Quantité : 1</p> <p>Le bordereau des prix et le Devis quantitatif est mis à jour en conséquence.</p>
08	Concept du bâtiment/ murs rideaux		Afin de comprendre le concept du bâtiment, les murs rideaux sur la façade sont montés en une couche en plus de la façade et des fenêtres à part MR2 et 3 ?	<p>Les murs rideaux indiqués font corps avec la façade. ils sont intégrés dans la façade. Ils s'appuient sur un bandeau périphérique encadrant l'ouverture concernée, débordant de 10cm. Ils sont réalisés avec des parties fixes et des parties ouvrantes pour les panneaux qui sont à l'intérieur de bureaux, nombre d'ouvrant permettant le renouvellement d'air naturel optimal à proposer par l'entreprise à l'approbation du maître d'œuvre. Les ouvertures sont de type à soufflet.</p> <p>Les murs rideaux sont installés, en assurant l'étanchéité entre les niveaux, par des moyens que l'entreprise propose à l'approbation du maître d'œuvre. Des murs allèges sont montés au niveau de chaque ouverture concernée.</p>

N° D'Ordre	Sujet	Référence	Questions	REPONSES

Cotonou le 22 Décembre 2020

Le Coordonnateur National


Gabriel DEGBEGNI
